

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 02717 Numéro SIREN : 537 844 243 Nom ou dénomination : APDG INVESTISSEMENTS
--

Ce dépôt a été enregistré le 15/11/2019 sous le numéro de dépôt 21294

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : APDG INVESTISSEMENTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise		44800 SAINT HERBLAIN	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 5 3 7 8 4 4 2 4 3 0 0 0 2 3		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 30062019	
		N-1 30062018	
		Net 3	
		Net 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
Capital souscrit non appelé (I) AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement* AB	11 840	AC 11 840
	Frais de développement* CX		CQ
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG
	Fonds commercial (I) AH		AI
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM
	Terrains AN		AO
	Constructions AP		AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS
	Autres immobilisations corporelles AT		AU
	Immobilisations en cours AV		AW
	Avances et acomptes AX		AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT
	Autres participations CU	1 544 878	CV 1 544 878
	Créances rattachées à des participations BB	48 448	BC 48 448
	Autres titres immobilisés BD		BE
	Prêts BF		BG
	Autres immobilisations financières* BH	15 000	BI 15 000
TOTAL (II) BJ	1 620 166	BK 1 608 326	
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL		BM
	En cours de production de biens BN		BO
	En cours de production de services BP		BQ
	Produits intermédiaires et finis BR		BS
	Marchandises BT		BU
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW
	Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY
	Autres créances (3) BZ	218 822	CA 218 822
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	100 000	CE 100 000
Disponibilités CF	62 815	CG 62 815	
Charges constatées d'avance (3)* CH	573	CI 573	
TOTAL (III) CJ	382 210	CK 382 210	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW		1 773
	Primes de remboursement des obligations (V) CM		7 014
	Ecart de conversion actif* (VI) CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	2 002 376	IA 11 840
			1 990 536
Renvois : (I) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Copie certifiée conforme

Désignation de l'entreprise APDG INVESTISSEMENTS				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 610 000)			DA	610 000	610 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	9 362	6 113
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	177 879	116 142
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	86 293	64 986
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées*			DK	22 129	22 129
	TOTAL (I)			DL	905 663	819 370
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		263 770
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	716 457	559 307
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	362 966	197 423
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	5 450	5 550
	Dettes fiscales et sociales			DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 084 873	1 026 050	
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 990 536	1 845 420	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
		Ecart de réévaluation libre		1D		
		Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*			EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	466 969	556 050
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N°2052 2019

Désignation de l'entreprise :		APDG INVESTISSEMENTS				Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF			
		FG		FH		FI			
		FJ		FK		FL			
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	14 162	16 872	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	179		
	Salaires et traitements*					FY			
	Charges sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	1 773	1 775
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	48		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	16 162	18 647
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(16 162)	(18 647)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	106 556	102 421	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	900	900	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	107 456	103 321	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	7 014	14 027	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	15 552	20 347	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	22 566	34 374	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	84 890	68 947	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	68 728	50 300	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N°2053 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise		APDG INVESTISSEMENTS		Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(17 565)	(14 686)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	107 456	103 321	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	21 163	38 335	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	86 293	64 986	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	4 127	21
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	51	2 136
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise		APDG INVESTISSEMENTS										Néant ☐ *							
CADRE A		IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
												1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I										CZ	11 840	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II										KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains											KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9								] KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1								] KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2								] KP		KQ		KR				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3								] KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *											KV		KW		KX		
		Matériel de transport *											KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique											LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *											LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours											LH		LI		LJ			
Avances et acomptes											LK		LL		LM				
TOTAL III												LN		LO		LP			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence											8G		8M		8T			
	Autres participations											8U	1 257 686	8V		8W	350 640		
	Autres titres immobilisés											1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières											1T	15 000	1U		1V			
	TOTAL IV												LQ	1 272 686	LR		LS	350 640	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	1 284 526	ØH		ØJ	350 640	
CADRE B		IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
												par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
												1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I										IN		CØ		DØ	11 840	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II										IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains											IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre										IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui										IR		MD		ME		MF	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. gales, agencts et am. des constructions										IS		MG		MH		MI	
		Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers										IU		MM		MN		MO
	Matériel de transport										IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier										IW		MS		MT		MU	
	Emballages récupérables et divers *										IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours											MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes											NC		ND		NE		NF	
TOTAL III												IY		NG		NH		NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence											IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations											IO		ØX	15 000	ØY	1 593 326	ØZ	
	Autres titres immobilisés											II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières											I2		2E	15 000	2F		2G	
	TOTAL IV												I3	15 000	NK	1 608 326	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4		ØK	15 000	ØL	1 620 166	ØM	

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le 30062019

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : APDG INVESTISSEMENTS

Néant ☒

CADRE A		Détermination du montant des écarts (col.1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires							
2 Fonds commercial							
3 Terrains							
4 Constructions							
5 Installations techniques mat. et out. industriels							
6 Autres immobilisations corporelles							
7 Immobilisations en cours							
8 Participations							
9 Autres titres immobilisés							
10	TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant le montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		APDG INVESTISSEMENTS										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	11 840		EL			EM			EN	11 840					
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE			PF			PG			PH						
Terrains		PI			PJ			PK			PL						
Constructions	Sur sol propre	PM			PN			PO			PQ						
	Sur sol d'autrui	PR			PS			PT			PU						
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV			PW			PX			PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ			QA			QB			QC						
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD			QE			QF			QG						
	Matériel de transport	QH			QI			QJ			QK						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL			QM			QN			QO						
	Emballages récupérables et divers	QP			QR			QS			QT						
	TOTAL III	QU			QV			QW			QX						
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	11 840		ØP			ØQ			ØR	11 840					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilités amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres Immob. incorporelles	TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. de bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
	TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participations	TOTAL IV	NL							NM							NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					
CADRE C																	
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler		1 773						Z9			1 773						
Primes de remboursement des obligations		7 014						SP			7 014						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		APDG INVESTISSEMENTS				Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers*	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	22 129	TM		TN		TO	22 129
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	22 129	TS		TT		TU	22 129
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	22 129	UB		UC		UD	22 129
dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF			
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

Désignation de l'entreprise : APDG INVESTISSEMENTS										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	48 448		UM			UN	48 448
	Prêts (1) (2)				UP			UR			US	
	Autres immobilisations financières				UT	15 000		UV			UW	15 000
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	172 357		172 357				
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC	46 465		46 465				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR							
	Charges constatées d'avance				VS	573		573				
	TOTAUX				VT	282 843		VU	219 395		VV	63 448
	REVENUS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE									
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	648		648							
	à plus d'1 an à l'origine	VH	715 809		97 905		524 237		93 667			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A										
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 450		5 450							
Personnel et comptes rattachés		8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D										
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW										
	Obligations cautionnées	VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ										
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI	362 966		362 966							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K										
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTAUX		VY	1 084 873		VZ	466 969		524 237		93 667		
REVENUS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	260 000		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	101 745		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

APDG INVESTISSEMENTS
Société par actions simplifiée au capital de 610 000 euros
Siège social : 10 Boulevard du Zénith, 44800 ST HERBLAIN
537 844 243 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 NOVEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2019 s'élevant à 86 293 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	86 293 euros
A la réserve légale	4 315 euros
Solde	81 978 euros

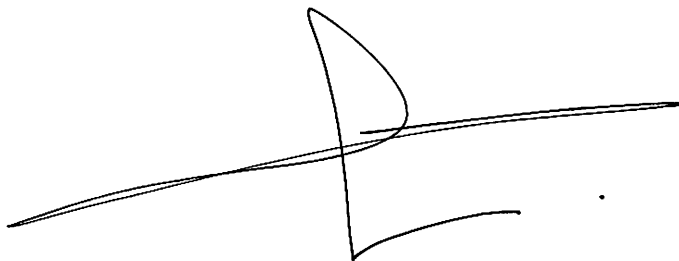
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 259 857 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 novembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Arnaud GUILLET





expertise finance conseil

Bertrand CRISTALLINI
Guillaume BERTHELOT

APDG INVESTISSEMENTS

Société par Actions Simplifiée

**10 Boulevard du Zénith
44800 SAINT HERBLAIN**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30/06/2019

SAS APDG INVESTISSEMENTS

Exercice clos le 30/06/2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société SAS APDG INVESTISSEMENTS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS APDG INVESTISSEMENTS relatifs à l'exercice clos le 30/06/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS APDG INVESTISSEMENTS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SAS APDG INVESTISSEMENTS

Exercice clos le 30/06/2019

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « valeurs immobilisées » du paragraphe « règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

SAS APDG INVESTISSEMENTS

Exercice clos le 30/06/2019

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS APDG INVESTISSEMENTS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

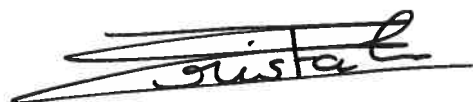
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

SAS APDG INVESTISSEMENTS

Exercice clos le 30/06/2019

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 04 Novembre 2019



Le Commissaire aux comptes
SARL EFC, représentée par
Bertrand CRISTALLINI

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

	Brut	Amort./Provis.	Net au 30/06/2019	Net au 30/06/2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	11 840,00	11 840,00		
Immobilisations financières				
Participations	1 544 878,00		1 544 878,00	1 194 878,00
Créances rattachées à des participations	48 447,76		48 447,76	62 807,67
Autres immobilisations financières	15 000,00		15 000,00	15 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 620 165,76	11 840,00	1 608 325,76	1 272 685,67
ACTIF CIRCULANT				
Créances				
Créances diverses	218 822,10		218 822,10	380 478,09
Valeurs mobilières de placement	100 000,00		100 000,00	100 000,00
Disponibilités	62 814,86		62 814,86	82 939,57
Charges constatées d'avance	573,00		573,00	530,10
TOTAL ACTIF CIRCULANT	382 209,96		382 209,96	563 947,76
Comptes de régularisation				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				1 773,00
Primes de remboursement				7 013,66
TOTAL ACTIF	2 002 375,72	11 840,00	1 990 535,72	1 845 420,09

BILAN PASSIF

	Net au 30/06/2019	Net au 30/06/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	610 000,00	610 000,00
Réserve légale	9 362,00	6 113,00
Autres réserves	177 879,22	116 141,82
Résultat de l'exercice	86 292,91	64 986,40
Provisions réglementées	22 129,00	22 129,00
TOTAL CAPITAUX PROPRES	905 663,13	819 370,22
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		263 770,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	716 456,87	559 307,33
Emprunts et dettes financières divers	362 965,72	197 422,54
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 450,00	5 550,00
TOTAL DETTES (1)	1 084 872,59	1 026 049,87
 TOTAL PASSIF	 1 990 535,72	 1 845 420,09
(1) Dont dettes à plus d'un an	617 903,77	470 000,00
(1) Dont dettes à moins d'un an	466 968,82	556 049,87

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/07/2018 au 30/06/2019 (12 mois)	Du 01/07/2017 au 30/06/2018 (12 mois)	Variation	
			Montant	%
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	14 162,27	16 871,86	-2 709,59	-16,06
Impôts, taxes et versements assimilés	179,00		179,00	
Dotations aux amortissements s/ immobilisation	1 773,00	1 775,00	-2,00	-0,11
Autres charges	47,74		47,74	
Total des charges d'exploitation	16 162,01	18 646,86	-2 484,85	-13,33
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-16 162,01	-18 646,86	2 484,85	13,33
Produits financiers				
Produits financiers, participations (3)	106 555,74	102 421,07	4 134,67	4,04
Autres intérêts et produits assimilés (3)	900,00	900,00		
Total des produits financiers	107 455,74	103 321,07	4 134,67	4,00
Charges financières				
Dotations amortissements et provisions	7 013,66	14 027,29	-7 013,63	-50,00
Intérêts et charges assimilées (4)	15 552,16	20 346,52	-4 794,36	-23,56
Total des charges financières	22 565,82	34 373,81	-11 807,99	-34,35
RÉSULTAT FINANCIER	84 889,92	68 947,26	15 942,66	23,12
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	68 727,91	50 300,40	18 427,51	36,63
Charges exceptionnelles				
Impôts sur les bénéfices	-17 565,00	-14 686,00	-2 879,00	-19,60
TOTAL DES PRODUITS	107 455,74	103 321,07	4 134,67	4,00
TOTAL DES CHARGES	21 162,83	38 334,67	-17 171,84	-44,79
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	86 292,91	64 986,40	21 306,51	32,79

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

4 127,16 21,07

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

51,49 2 136,45

ANNEXE

■ INTRODUCTION

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2019, dont le total est de 1.990.535,72 Euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total des produits est de 107.455,74 Euros et dégageant un bénéfice de 86.292,91 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er juillet 2018 au 30 juin 2019.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie des comptes annuels.

■ FAITS CARACTÉRISTIQUES

Le 24 juin 2019, la société APDG INVESTISSEMENTS participe à l'augmentation de capital de BOOSTMYMAIL par incorporation de son compte courant à hauteur de 350 000€, soit 35 000 actions nouvelles.

La société BOOSTMYMAIL est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale à compter du 01/07/2018.

■ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis en respectant les principes généraux suivants :

- Image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité
- Régularité, sincérité
- Prudence
- Permanence des méthodes

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes sociaux sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du Plan Comptable général applicables à la clôture (Règlement ANC 2014-03 mis à jour).

Les modes et méthodes d'évaluations spécifiques à divers postes des comptes annuels sont décrits ci-après.

Valeurs immobilisées

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Les frais d'acquisition des titres de participation sont incorporés au prix de revient des titres.

Les frais d'acquisition sont amortis fiscalement sur une durée de 5 ans par la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances et les dettes en monnaies étrangères ont été converties et comptabilisées sur la base du dernier cours du change précédant la date de clôture de l'exercice.

Valeurs mobilières de placement

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Frais d'établissements

La société a opté pour l'inscription à l'actif des frais d'établissement. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur 5 ans.

Frais d'émission d'emprunts

La société a opté pour l'application de la méthode préférentielle prévu par le règlement CRC 99-02 qui consiste à étaler les frais d'émission d'emprunts sur la durée de celui-ci soit 7 ans en mode linéaire.

Emprunt obligataire convertible

L'emprunt obligataire convertible émis par l'entreprise est assorti d'une prime de non conversion. La société a opté pour l'étalement prorata temporis de la prime sur la durée de l'emprunt.

Note sur l'intégration fiscale

La société est mère d'un groupe qui a opté pour le régime de l'intégration fiscale prévu dans le cadre de l'article 223 A du CGI. La convention d'intégration fiscale lie la société avec ses filiales la SARL A5 GROUPE, la SAS A5 SYS et la SAS BOOST MY MAIL.

Modalités de répartition de l'impôt

Dans le cadre de l'option pour l'intégration fiscale, la convention arrêtée avec les sociétés du groupe prévoit que la charge d'impôt est supportée par les sociétés filles comme en l'absence d'intégration fiscale.

Montant de l'impôt

Au titre de l'exercice, l'impôt sur le résultat groupe est de 0 €. La société a comptabilisé au titre de la convention d'intégration fiscale, un total de contribution des filiales de 17 565€. Le produit net d'impôt pour la société est ainsi de 17 565€.

ANNEXE

■ ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations Acquisitions	Cessions ou mises au rebut	Virement poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement	11 840,00				11 840,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 840,00				11 840,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
Participations et créances rattachées	1 257 685,67	350 640,09	15 000,00		1 593 325,76
Prêts et autres immobilisations financières	15 000,00				15 000,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 272 685,67	350 640,09	15 000,00		1 608 325,76
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	1 284 525,67	350 640,09	15 000,00		1 620 165,76

■ ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	11 840,00			11 840,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11 840,00			11 840,00
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	11 840,00			11 840,00

Méthodes et durées d'amortissements pratiqués sur les biens neufs :

Poste	Mode d'amortissement	Durée
Frais d'établissement :	Consommation temps	sur 5 ans

ANNEXE

■ MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	1 773,00		1 773,00	
Primes de remboursement des obligations	7 013,66		7 013,66	
TOTAL DES MOUVEMENTS DE L'EXERCICE	8 786,66		8 786,66	

■ ÉTAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Amortissements dérogatoires	22 129,00			22 129,00
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	22 129,00			22 129,00
TOTAL DES PROVISIONS	22 129,00			22 129,00

ANNEXE

■ ÉTAT DES ÉCHEANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	
ÉTAT DES CRÉANCES				
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations	48 447,76		48 447,76	
Autres immobilisations financières	15 000,00		15 000,00	
Actif circulant				
Etat - Impôts sur les bénéfices	172 357,00	172 357,00		
Groupe et associés	46 465,10	46 465,10		
Charges constatées d'avance	573,00	573,00		
TOTAL DES CRÉANCES	282 842,86	219 395,10	63 447,76	
	Montant brut	A 1 an au plus	A + 1 an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
ÉTAT DES DETTES				
Empr. & dettes / étab. de crédit à 1 an max (1)	648,00	648,00		
Empr. & dettes / étab. de crédit à plus d'1 an (1)	715 808,87	97 905,10	524 237,10	93 666,67
Fournisseurs et comptes rattachés	5 450,00	5 450,00		
Groupe et associés	362 965,72	362 965,72		
TOTAL DES DETTES	1 084 872,59	466 968,82	524 237,10	93 666,67
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	260 000,00			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	101 745,46			

■ PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Créances rattachées à des participations	3 447,76
Autres créances	4 127,16
Disponibilités	2 025,00
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	9 599,92

ANNEXE

■ CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	648,00
Emprunts et dettes financières divers	51,49
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 450,00
TOTAL DES CHARGES À PAYER	6 149,49

■ CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Charges constatées d'avance	
Charges d'exploitation	573,00
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	573,00

■ COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Valeur nominale	Nombre de titres		
		A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice
Actions ordinaires entièrement libérées	1,00	610 000		

ANNEXE

■ ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements réciproques

	Montant
Intérêts restant à courir sur emprunts	32 680,36
TOTAL DES ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES	32 680,36

■ DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES

	Montant
Emprunts et dettes financières	245 808,87
TOTAL DES DETTES GARANTIES	245 808,87

Banque CIC OUEST et Banque TARNAUD

Nantissement de 10 000 parts sociales de la société A5 GROUPE. Garantie prise pour compte commun par la banque CIC OUEST et la banque TARNAUD.

ANNEXE

■ LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et av. consentis par la Sté et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	CAHT du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par Sté exercice	Observations
			BRUTE	NETTE						
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous										
Filiales (plus de 50 % du capital détenu par la société)										
A5 GROUPE	100 000,00	68 063,95	100,00	1 069 878,00	1 069 878,00		1 003 732,67	102 458,43	100 000,00	Comptes annuels arrêtés au 30/06/2019
BOOSTMYMAIL	450 000,00	-26 222,65	100,00	450 000,00	450 000,00	42 337,94	97 362,24	-188 793,31		Comptes annuels arrêtés au 30/06/2019
Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
PULSAR INVEST	125 000,00	10 637,33	20,00	25 000,00	25 000,00	45 000,00	186 000,00	10 135,76		Comptes annuels arrêtés au 31/12/2018

B - Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations

Filiales non reprises au paragraphe A

Filiales françaises (ensemble)

Filiales étrangères (ensemble)

Participations non reprises au paragraphe A

Dans les sociétés françaises (ensemble)

Dans les sociétés étrangères (ensemble)